



Les policiers de Mont-Tremblant déploient l'arme à impulsion électrique

(Mont-Tremblant, le 15 novembre 2017) – Dans le but d'élargir ses outils d'intervention et de mieux équiper ses patrouilleurs, le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant est maintenant muni d'armes à impulsion électrique (AIE) de marque Taser.

Afin de pouvoir utiliser l'AIE, les policiers doivent suivre une formation de deux jours. Au total, neuf agents de Mont-Tremblant ont reçu la formation et patrouilleront avec un AIE en



tout temps. Ainsi, l'objectif du Service de police d'avoir deux patrouilleurs par relève dotés d'une AIE est accompli. De plus, le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant compte parmi ses rangs un moniteur accrédité par l'École nationale de police du Québec pour dispenser la formation à ses pairs. Afin de maintenir et développer cette expertise, une entente de partenariat a été conclue avec le Service de police de la Ville de Mirabel qui dispose également d'un moniteur parmi ses rangs.

Le directeur du Service de police de la Ville de Mont-Tremblant, monsieur Jean Desjardins, a fait de l'implantation de l'AIE à Mont-Tremblant une priorité pour 2017 : « Il est primordial pour moi que les policiers qui interviennent en situation de haut-risque puissent avoir un maximum d'outils et de connaissances afin de prendre la meilleure décision possible par rapport au contexte. Les troubles de santé mentale font de plus en plus partie du travail quotidien des policiers. Dans certaines circonstances, l'arme à impulsion électrique est une meilleure alternative à l'arme à feu. » C'est également dans cette optique que le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant s'est associé au CISSS des Laurentides pour offrir une formation en emploi de la force dans un contexte de santé mentale à ses patrouilleurs cet automne.